

Economie

**Question orale de Jacqueline GALANT, Députée, à Monsieur,
Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Économie, sur
« l'entreprise Bridgestone à Frameries »**

Monsieur le Ministre, l'entreprise « Bridgestone » emploie environ 130 ouvriers et 35 employés sur le site de Frameries. L'activité est assez unique en son genre. Il s'agit de donner une seconde vie aux pneus des avions, grâce à la technique du rechapage.

Récemment le directeur général a été prié de quitter « Bridgestone » ce qui a suscité quelques inquiétudes chez les travailleurs de l'entreprise.

Monsieur le Ministre :

- Pouvez-vous nous rassurer sur la situation de l'entreprise ? Avez-vous eu des contacts avec les cadres japonais ?
- Comme le laissait entendre un cadre de l'entreprise, de nouvelles activités, perspectives positives pourraient s'envisager à terme sur le site de Frameries, avez-vous des informations allant dans le même sens ?

Je vous remercie,

Jacqueline GALANT

Question orale de Yves Evrard, Député, à Jean Claude Marcourt, Ministre de l'Economie, sur le partenariat entre Digital Wallonia et Startups.be

Startups.be est une asbl qui regroupe les entrepreneurs belges actifs dans le secteur du numérique. D'abord active en Flandre et à Bruxelles, elle s'est également développée en wallonie. Un premier partenariat entre l'Agence du Numérique et Startups.be avait pour objet la représentation de Digital Wallonia lors d'événements organisés à l'étranger.

Aujourd'hui, une nouvelle collaboration est annoncée : l'asbl est chargée pour une période de 18 mois d'organiser des ateliers consacrés aux levées de fonds et à l'élaboration d'une cartographie de l'écosystème wallon des startups.

Pour ce faire, Startups.be va bénéficier d'un financement wallon.

Monsieur le Ministre,

Quelles est la hauteur de ce financement ?

Quels sont exactement les contours de la mission confiée à Startups.be ?

Quel(s) objectif(s) ce projet couvre-t-il ?

Quel est l'axe du plan numérique couvert par cette mission ?

Dans quelles villes vont être organisés les ateliers de travail sur les levées de fonds ?

Le monde du numérique étant en perpétuelle évolution, la cartographie de l'écosystème des startups du numérique qui sera dressée devra inévitablement continuer à vivre au-delà de la mission de 18 mois confiée à Startups.be.

Avez-vous déjà envisagé la manière dont cette cartographie va pouvoir continuer à évoluer ? Qui se chargera de la suite ?

Question orale de Monsieur Jean-Luc Crucke, Député-Bourgmestre, à Monsieur Paul Maganette, Ministre-Président, sur « Le scandale fiscal de Caterpillar aux Etats-Unis »

L'administration américaine semble retrouver les éléments du scandale de la société Caterpillar aux Etats-Unis, accusée d'avoir transféré plus de 5 milliards de profits notamment dans sa filiale suisse afin d'échapper à l'impôt des sociétés américaines (35%) et de bénéficier de celui de la Suisse (4 à 6%)

La chute boursière du groupe et son discrédit pourraient-ils avoir des conséquences sur la gestion du dossier de Charleroi ? Lesquelles ?

Ce constat ne devrait-il pas permettre de relancer le débat de l'optimalisation fiscale des multinationales et l'attractivité peu scrupuleuse dont bénéficient certains états à l'échelle mondiale ?

Comment réagit le Ministre-Président ?

**Question orale de Philippe KNAEPEN, Député, à Monsieur
Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie et de
l'Industrie relative au rachat de la LMI Aerospace par la
SONACA**

Comme Monsieur le Ministre le sait, la SONACA envisage l'acquisition de l'entreprise américaine LMI Aerospace pour une transaction à hauteur de 432 millions d'euros. La SONACA, entreprise leader dans la construction des bords d'attaque pour les avions, travaille depuis de nombreux mois sur l'option d'achat visant la LMI Aerospace, une société cotée au Nasdaq à New York.

LMI Aerospace emploie environ 2.000 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de 375.000 dollars (2015). Par voie de presse, nous apprenions, le 21 février 2017, que trois administrateurs de la SONACA ont voté contre le projet: un administrateur socialiste - Jean-Sébastien Belle - et deux administrateurs cDH – Antoine Tanzili et Cédric Du Monceau. Or, comme l'ont souligné Olivier Vanderijst, Président de la Wespavia (qui y a investi 85 millions), ainsi que Bernard Delvaux, CEO de la SONACA et son président du conseil d'administration, Pierre Sonveaux, le projet a été examiné sous toutes les coutures pendant plus de quatre mois. Les tenants et les aboutissants ont fait l'objet d'innombrables analyses et toutes les études préliminaires ont été menées. De nombreux contacts ont été pris et autant de voyages vers les États-Unis ont été nécessaires à la finalisation de cette opération. Le Boston Consulting Group a d'ailleurs conseillé l'invest wallon Wespavia en ce sens. Ma question est donc la suivante : quelles craintes peuvent être assez fortes pour que l'ensemble de ces procédures et analyses soient balayées d'un revers de main par trois administrateurs de la SONACA ? Cette transaction est-elle si dangereuse malgré tout le travail engagé pour limiter les risques financiers et industriels ? Quel est l'avis de Monsieur le Ministre sur la question ? Pensez-vous que cette décision stratégique de la SONACA n'est pas la bonne et que les garanties nécessaires n'ont pas été données ? Quel avenir envisagez-vous, à court, moyen et long terme pour l'entreprise ?

Question orale de Yves EVRARD, Député, à Monsieur Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Économie et du Numérique sur les actions concrètes en faveur de l'entrepreneuriat féminin.

Interrogé en janvier 2017, vous m'avez indiqué qu'un groupe de travail réfléchissait à une stratégie en vue de valoriser l'entrepreneuriat féminin notamment dans le secteur du numérique.

Je vous cite : « Pour tenter de faire évoluer la faible inclusion des femmes dans les filières de formation et les métiers du numérique, mes collaborateurs mettent en place les mesures et initiatives préconisées par les acteurs de terrain, dont des campagnes de communication axées sur la présentation des études et des métiers du numérique. C'est d'ailleurs l'une des trois mesures prioritaires retenues à l'issue des groupes de travail qui se sont déroulés. Ces campagnes de communication seront lancées en 2017 ; mes équipes travaillent avec l'ADN et l'AEI sur la meilleure manière de les mettre en œuvre afin de sensibiliser largement le public cible ».

Le 7 mars, en prémices à la journée de sensibilisation aux droits des femmes, le gouvernement fédéral lance un appel à projet pour stimuler l'entrepreneuriat féminin.

Ma question est simple : quelles sont les actions concrètes mises en place à l'échelon wallon ?

Quel est le suivi de ces réunions programmées depuis plusieurs mois ?

Ont-elles enfin donné lieu à la mise en place d'une stratégie commune pour travailler sur cette problématique ?

Dans l'affirmative, pouvez-vous nous en tracer les contours ainsi que son timing ?

Question orale de Yves EVRARD, Député, à Monsieur Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Économie et du Numérique sur le développement des entreprises de seconde transformation du bois en Wallonie.

Le secteur de la seconde transformation du bois et plus spécifiquement de la construction d'habitations en bois est en évolution (+2,6% avec 9,28% des parts de marché en 2016).

Si les entreprises de construction d'habitations en bois sont plus nombreuses en Wallonie qu'en Flandre, il semble par contre que leur taille soit plus petite et que leur core-business soit plus diversifié et moins centré sur la construction pure et simple d'habitations en bois.

Ces spécificités les rendraient moins compétitives pour le secteur et les empêcheraient de prétendre à des marchés porteurs comme par exemple la construction d'habitations multi-étages.

Monsieur le Ministre,

Partagez-vous cette analyse ?

Comment évolue le secteur de la seconde transformation du bois en Wallonie ?

Quelles sont les caractéristiques des entreprises wallonnes et quels sont les freins éventuels identifiés qui les empêcheraient de grandir, de se spécialiser et de devenir plus concurrentielles notamment dans des chantiers de plus grande envergure ?

En novembre 2016, vous mettiez l'accent sur le potentiel extraordinaire que représente la transformation du bois et son intégration dans le secteur de la construction. Quelles sont alors les dispositions que vous avez envisagées pour booster nos entreprises ?

Des aides spécifiques au secteur sont-elles prévues en région wallonne ?

Dans le cadre du plan de soutien de la filière bois et de la valorisation de nos ressources forestières, un rapport approfondi devait être réalisé conjointement par l'OEWB et la DGO3 pour établir les conditions d'une exploitation optimale du feuillus.

Pouvez-vous nous indiquer où en est ce travail ?

**Question orale de Mme WARZEE-CAVERENNE, Députée,
à M. MARCOURT, Vice-Président et Ministre de l'Economie,
de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique,
sur « le soutien aux PME en difficulté et l'accès à la
profession »**

Monsieur le Ministre m'annonçait en juillet 2016 qu'un marché public de services a été lancé afin de procéder à l'évaluation de la législation relative à l'accès la profession des PME, matière régionalisée par la Sixième réforme de l'Etat. Dans le cadre du Small Business Act (SMA) 2015-2019, une amélioration de la réglementation et une professionnalisation accrue des PME est prévue. Suite aux différentes consultations, Monsieur le Ministre m'indiquait la nécessité de maintenir une obligation pour les PME de détenir des connaissances en gestion de base. Monsieur le Ministre peut-il faire le point sur cet important dossier de l'accès à la profession et des améliorations concrètes qu'il entend apporter au cadre réglementaire actuel ?

Quand l'on sait que l'un des freins majeurs à l'entrepreneuriat est la peur de l'échec et de ses conséquences pour celui qui se lance, comment Monsieur le Ministre entend-il prémunir davantage ceux qui désirent entreprendre d'échecs futurs tout en libérant davantage leur force créative et leur désir de se lancer ?

Pour ce qui est du soutien aux PME en difficulté, Monsieur le Ministre estime-t-il satisfaisants les résultats du Centre pour Entreprises en difficulté, mi en place fin 2012 ? Quelle est l'évolution des PME soutenues par le Centre ? En juillet, vous me donniez le chiffre de 55 pour cent des dossiers aboutissant à une relance de l'activité. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Quels moyens sont mis en œuvre pour agir davantage sur la détection précoce des difficultés ? Monsieur le Ministre estime-t-il la collaboration avec les professionnels du chiffre, les Tribunaux de commerce et le secteur bancaire optimale et efficace ?

Quelle ambition et quels objectifs Monsieur le Ministre assigne-t-il au SMA en matière de soutien aux PME en difficulté et d'amélioration de l'accès à la profession ?

Question orale de Monsieur Pierre-Yves JEHOLET, à Monsieur Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie sur les travaux à réaliser au Circuit de Spa-Francorchamps pour le Moto GP

Monsieur le Ministre,

Vous connaissez mon attachement au Circuit de Spa-Francorchamps. Si la Région Wallonne doit certes intervenir financièrement chaque année, ce Circuit permet également des retombées économiques importantes pour toute la Région voire au-delà, même si elles sont difficilement quantifiables.

Dans la presse récemment, et je l'évoquais à la dernière commission, certains rêvent de revoir des motos sur le circuit de Spa-Francorchamps. En novembre dernier, on avait évoqué la possibilité d'une épreuve mondiale d'endurance en 2018. Et pour 2020, on plancherait même sur un Grand Prix Moto.

Monsieur le Ministre, qu'en est-il à ce niveau ? Des contacts ont-ils lieu entre la direction du Circuit et du Moto GP ? Les travaux nécessaires au déroulement de telles manifestations sont-ils programmés ? Quels sont-ils ? A combien s'élèvent-ils ? Comment seront-ils financés ? En outre, la demande est-elle présente du côté des pilotes ?

Je vous remercie.

Pierre-Yves JEHOLET

Question orale du Député-Bourgmestre Jean-Luc Crucke à Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie, de l'industrie et de l'innovation et du numérique sur « la mise en place de mesures de soutien aux entreprises dans le dossier de la taxe kilométrique »

Un an après l'introduction de la taxe kilométrique et la prise de mesure d' « accompagnement », le moment semble venu de faire le point sur les mesures relevant de vos compétences.

1. Quand est-il des 'primes à l'investissement visant à améliorer leurs performances énergétiques et/ou sonores' ?

Combien de dossiers ont été finalisés en 2016 ? Pour quels montants ? Quel est le budget global alloué à ce système de prime ?

Le système a-t-il été reconduit en 2017 ? Le sera-t-il à l'avenir ? De manière structurelle et définitive ?

Il semble que le secteur attend toujours un texte pour la reconduction et l'extension du système en 2017 (nous sommes en mars ...). Où en est-on ?

Avez-vous pris connaissance du système flamand de soutien - structurel - au secteur transport (100.000 €/3 an/entreprise) ? Peut-on établir une comparaison avec le système wallon (15.000 €/an/entreprise) ?

2. La 'cellule de support logistique' a-t-elle vu le jour ? Comment les entreprises peuvent-elles y faire appel ?
3. Où en est-on dans le « renforcement de l'accès à des lignes de crédit à court terme, par l'octroi de garanties, notamment pour couvrir les besoins en trésorerie » ? Combien de dossiers ont-ils été acceptés ? Combien de garanties ont-elles été octroyées ? A quelle hauteur financière la région s'est elle engagée ?
4. Où en est-on des « prêts destinés à l'achat de matériel roulant » ? Combien de prêts-ont-ils été consentis ? Pour combien de dossiers ? Pour quels montants ?

**Question orale de Mme WARZEE-CAVERENNE, Députée,
à M. MARCOURT, Vice-Président et Ministre de l'Economie,
de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique,
sur « le projet industriel de recyclage des panneaux
photovoltaïques »**

En sa séance du 20 mars 2012, le Gouvernement wallon injectait 3.916.000 euros dans le projet SolarCycle suite à une labellisation au travers des pôles de compétitivité. Alors que les panneaux photovoltaïques ont généralement un rendement garanti pour une durée de 20 à 30 ans, ceux-ci doivent être remplacés à terme. Autrement dit, il a été estimé que d'ici 2018 la première génération de vieux panneaux adviendra. C'est sur ce constat que le projet SolarCycle est né. Ce projet associe deux entreprises actives dans les activités de tri et de valorisation des déchets métalliques ainsi que l'Ulg et l'ULB. Une technologie de recyclage applicable à tous les types de panneaux photovoltaïques a donc été l'objectif de la phase de recherche ces dernières années. L'objectif de valorisation des composants est de plus de 95 pour cent. Fin 2014, les porteurs du projet affirmait que d'ici fin 2016 ou début 2017 tout devrait être prêt qu'il faudrait envisager le passage à une phase industrielle.

Alors que Monsieur le Ministre s'est montré volontariste en matière d'économie circulaire avec des dizaines de millions d'euros investis dans le projet Reverse metallurgy notamment, peut-il faire le point sur l'état d'avancement de ce projet défini à l'époque comme « à haut potentiel pour la Wallonie ». Monsieur le Ministre a-t-il affiné les objectifs assignés à ce projet en terme de concrétisation industrielle et d'emplois créés ? Qu'en est-il de la construction d'un centre de tri et de la question des financements issus de fonds européens et wallons ?

Avec quelle stratégie Monsieur le Ministre entend-il faire en sorte que le flux de panneaux photovoltaïques soit suffisant pour mener à bien le projet industriel sous-jacent ? Une sorte de « prime à la casse » a-t-elle été considérée dans le cas où les propriétaires de panneaux ne verraient pas un avantage important à enlever leurs vieux panneaux ? Quelle collaboration a-t-elle été initiée avec les régions et nos pays voisins ?

Question orale de Jacqueline GALANT, Députée, à Monsieur, Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Economie, sur « les pop-up stores »

Monsieur le Ministre, récemment, vous avez proposé un plan pour endiguer le phénomène désertification des centres villes lorsqu'un centre commercial est présent en périphérie. A ce titre, vous souhaitez proposer des contrats de bail d'un jour à un mois pour favoriser les petits commerçants et les enseignes éphémères.

Au niveau pratique, la Région wallonne vient de lancer le site urbanretail.be, une plate-forme dédiée exclusivement à ces magasins pop-up.

- L'initiative est intéressante, est-elle dédiée uniquement aux grandes villes ? Les communes rurales pourraient-elles selon vous être intéressées par ces commerces éphémères ?
- La fréquentation du site a-t-elle connu un bon départ ? Quel est l'engouement pour ces pop-up stores que vous avez pu constater avant le lancement de ce site ?
- Quelle publicité allez-vous réaliser pour ce site ?

Question orale de Pierre-Yves JEHOLET, Député, à Monsieur Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie et de la Recherche, sur le centre de protonthérapie à Charleroi

Monsieur le Ministre,

Cela fait maintenant quelques années que nous parlons d'un centre de protonthérapie en Région Wallonne.

Sans aborder les doutes de certains praticiens sur la méthode, j'ai quelques questions. Il semblerait que l'entreprise IBA, fabricant belge de machines de protonthérapie, soit finalement sélectionnée par le consortium universitaire francophone, à l'exception de l'UCL (après un recours par l'entreprise américaine Varian qui estimait être lésée lors de la première attribution du marché). Le confirmez-vous ? Tous les recours possibles pour Varian ont-ils été épuisés ?

Ensuite, l'investissement public devrait s'élever à 47 millions EUR. Confirmez-vous ce montant ? S'agit-il de 100% de l'investissement ? Comment sera-t-il ventilé ?

L'UCL a-t-elle rejoint le consortium universitaire francophone ? Aussi, confirmez-vous que le centre sera consacré au 2/3 à la Recherche et 1/3 au curatif ? Pouvez-vous faire le point sur le dossier et donner un calendrier des futures opérations ? En effet, les années 2015, 2016, 2017 puis 2018 voire 2020 ont toutes été citées comme étant l'année d'aboutissement du projet, mais il semble que rien n'ait pas encore commencé.

Je vous remercie pour vos réponses.

Pierre-Yves JEHOLET

Question orale de Pierre-Yves JEHOLET, Député, à Monsieur Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie et de la Recherche, sur les demandes de brevets en Wallonie

Monsieur le Ministre,

Le sujet des demandes de brevets revient à intervalle régulier dans notre commission. Malheureusement, le constat est pratiquement le même depuis quelques années.

Certes, les brevets sont une mesure imparfaite des efforts de recherche et développement des entreprises : toutes les innovations ne sont pas brevetées (car parfois gardées secrètes) et ce n'est pas parce qu'il y a brevet qu'il y a création de valeur économique.

Néanmoins, les dépôts de brevets traduisent le degré d'innovation et d'entrepreneuriat d'une région. Et ce que l'on constate, c'est que la Région Wallonne est à la traîne par rapport à la Flandre. Ainsi, 64,4% des demandes de brevets proviennent du Nord du pays contre 19,5% en RW et le solde pour Bruxelles. Le top 10 des principaux déposants ne comprend aucune entreprise ou institution wallonne (alors que 2 universités flamandes sont présentes)...

Monsieur le Ministre, avec vos casquettes de Ministre de l'Economie, de la Recherche mais aussi de l'enseignement supérieur, quelle est votre analyse de ce nouveau rapport de l'office européen des brevets ? Remettez-vous en cause votre politique en la matière ou devons-nous attendre encore pour voir de meilleurs résultats ? Par exemple, nous vous avons déjà dit notamment lors de la réforme du Décret Recherche en 2015 qu'il y avait trop de centres de recherche en Wallonie. Cela semble encore se confirmer : 3 grands centres de recherche flamands sont présents, aucun centre wallon...

Par ailleurs, vous semblez vouloir commencer une certaine rationalisation en créant une filiale « Technologique » à l'AEI (fusion de Picarré, NCP, EEN et Innovatech). En juin 2016, vous annonciez le recrutement d'un directeur pour fin 2016. Où en est-on dans ce dossier ? La filiale existe-t-elle ? Le (la) directeur (directrice) a-t-il (elle) été recruté(e) ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Pierre-Yves JEHOLET

Question orale de Jacqueline GALANT, Députée, à Monsieur, Jean Claude Marcourt, Ministre l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique, sur «la connectivité dans les communes rurales »

Monsieur le Ministre, en juillet 2016 je vous interrogeais sur le besoin criant de connectivité et de wifi pour les communes rurales, certaines n'étant pas couvertes ou couvertes très partiellement.

Votre réponse était ouverte : « En ce qui concerne les projets qui seront menés en association avec les opérateurs et fournisseurs de technologies, soyez assurée que je serai particulièrement attentif à garantir un équilibre des territoires. »

Le Ministre des télécommunications De Croo a lancé récemment un plan d'action « zones blanches » censé fournir des solutions aux citoyens des localités dépourvues d'une connexion haut débit, un projet pilote verra par ailleurs le jour dans la commune de Honnelles.

Monsieur le Ministre :

- Dans le cadre de la stratégie numérique wallonne, comptez-vous saisir l'opportunité du plan fédéral pour déployer un plan « haut débit internet pour les communes rurales » ?
- Comment votre stratégie numérique wallonne intégrera les besoins de connectivité des communes rurales ?

Je vous remercie,

Jacqueline GALANT